

BARÈME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

De M. Christian MICHEL « 2020 »

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien
- option charge Vendeur pour les mandats Succès

| |
|---|
| 1 à 50 000 € : 3 990 € |
| 50 001 € à 80 000 € : 5 990 € |
| 150 000 € à 399 000 € : 3,99 % |
| 399 001 € à 500 000 € : 7 % - 500001 € à 600 000 € : 5,00 % - 600001 € à 700 000 € : 3,70 % |
| 700 001 € à 990 000 € : 5,00 % - 990001 € à 1200 000 € : 5,00 % |
| 1200001 € à 1500 000 € : 5,00 % - 1500001 € à 1900 000 € : 5,00 % |
| 1900 000 € à 2400 000 € : 3,40 % + 2,4 % sur la tranche au-delà de 600 000 € |

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie

| | Logement 0 à 50 m ² | 50 à 100 m ² | | > 100 m ² | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| | | Bailleur | Locataire | Bailleur | Locataire |
| Entremise et recherche du locataire | 4 € / m ² | 6 €/m2 | 3 € / m ² | 3€/M2 | 2 € / m ² |
| Visites et constitution du dossier | 6 € / m ² | 6 € / m ² | 5 € / m ² | 5 € / m ² | 5 € / m ² |
| Rédaction du bail par l'agence | 2 € / m ² | 2 € / m ² | 2 € / m ² | 2 € / m ² | 1 € / m ² |
| Etat des lieux par l'agence | 2 € / m ² | 2 € / m ² | 2 € / m ² | 2 € / m ² | 1 € / m ² |
| TOTAL | 14 € / m ² | 10 € / m ² | 12 € / m ² | 9 € / m ² | 9 € / m ² |

Immobilier Professionnel ou Commercial

Honoraires HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce

| |
|--------------------------------|
| 1 à 50 000 € : 4 000 € HT |
| 50 001 à 500 000 € : 8 % HT |
| 500 001 à 1 000 000 € : 7 % HT |

Au-dessus de 1 000 001 € : 6 % HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

| |
|---|
| 1 à 500 000 € : 5.99 % HT (minimum de 5 000 € HT) |
| 500 001 à 1 000 000 € : 4.99 % HT |
| Au-dessus de 1 000 001 € : 3.99 % HT |

Cession de bail :

Honoraires HT : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires HT : 9 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT

- Rédaction de bail (par l'agence) : 900 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires HT : de 3.5 à 9% suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires HT 10 % (si le vendeur est assujetti à la MSA) Honoraires HT à la charge acquéreur 4,55 % calculés sur le PRIX DE VENTE du bien si l'acquéreur est assujetti à la MSA)

Location : bail rural

Honoraires HT à la charge du bailleur : 8 % sur 12 mois de loyer
(Rédaction du bail par le notaire)

*Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Mis à jour le 01.01.2019

Proprietes-privées.com, réseau national immobilier sur internet

fax : 02 40 05 96 72 - email : contact@proprietes-privées.com

SAS au capital de 100 000 € - Code NAF 6831Z
 Carte professionnelle : 0 805 13 00 17 - Service & appel gratuits - Code NAF 6831Z
 4401 2016 000 010 388, CCI Nantes-Saint Nazaire
 Garantie GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris - n°28137 J - T : 500 000 euros et G : 120 000 euros
 RC Pro.MMA Entreprise, sous le n°120.137.405
 Tous nos conseillers sont des agents mandataires indépendants détenteurs d'une attestation de la CCI.